

Bien vivre à Ti Ar Re Yaouank

L'Accueil Jeunes de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner Ti Ar Re Yaouank est avant tout un lieu d'accueil, d'activités, d'animation, d'orientation et d'information à l'attention des jeunes de 10 ans à 17 ans.

Lors des vacances scolaires :

Ouvert du lundi au vendredi, en journée ou demi-journée en fonction du planning.

«La Passerelle» : 10/13 ans et «Le Tremplin» : 13/17 ans

Lors de la période scolaire :

Les jeunes sont accueillis à partir de la 6ème. Le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30 Le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 21h30. Des ouvertures ponctuelles peuvent être envisagées à la demande des jeunes en fonction des disponibilité des animateurs jeunesse.

Les règles de vie à Ti Ar Re Yaouank :

En intégrant Ti Ar Re Yaouank, le jeune s'engage à :

- ✓ Respecter les autres (saluer, arriver à l'heure au rendez-vous, avoir un langage correct, etc...)
- ✓ Respecter le matériel (avertir en cas de casse, de dysfonctionnement, de rupture etc...)
- ✓ Respecter les règles d'hygiène (mettre ses déchets à la poubelle, faire sa vaisselle, ...)
- ✓ Avertir l'animateur.rice de son départ du local.
- ✓ Au bout de 3 exclusions, les familles seront mises au courant.

La famille s'engage :

- ✓ A régler l'adhésion et les activités payantes.

Une fois sorti du local, le jeune, lorsque c'est accueil libre, n'est plus sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement .

En fonction des actes de non-respect des règles de vie de l'Accueil Jeunes, les sanctions seront décidées par l'équipe pédagogique qui peut en fonction des actes, prendre une décision en concertation avec les responsables légaux du jeune. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion. Enfin, en vertu du rôle de protection des mineurs, les animateurs ne pourront pas accepter la consommation de tabac, d'alcool, de boissons énergisantes (type Redbull / Monster) de produits stupéfiants, ainsi que le vol ou le deal.

A..... Le..... Nom et Prénom :.....

J'accepte les règles de vie de Ti Ar Re Yaouank

Signature du jeune :

Signature de la famille :